

L'ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (le code)

POUR PRÉPARER L'ÉPREUVE DU CODE, IL FAUT AVOIR AU MOINS 16 ANS SI VOUS SUIVEZ LA FORMATION TRADITIONNELLE, OU 15 ANS SI VOUS SUIVEZ L'APPRENTISSAGE ANTICIPÉ DE LA CONDUITE (AAC). Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

Le contenu de l'examen du Code de la route

La réforme de mai 2016 et son lot d'articles de loi ont introduit à l'examen du Code de la route des questions sur des thèmes peu abordés précédemment, comme les nouvelles technologies dans l'usage de la conduite, les gestes de premiers secours, la perception des risques, la conduite écologique...

Cependant, **le retrait d'une section importante portant sur la signalisation et les règles de circulation et de priorité a entraîné des lacunes importantes** chez les élèves au moment de commencer les leçons de conduite pour l'obtention du **permis B**.

C'est pourquoi en septembre 2023, **la formation au Code de la route a été réajustée et des dizaines de questions sur ces thèmes ont été réintroduites** dans la plupart des familles en lien avec la **sécurité routière**. Des améliorations visuelles ont également été apportées.

Parmi les principaux changements du **Code de la route 2024**, on peut citer :

Une mention sur le nombre de réponses attendues :

Désormais, le bandeau de la question indique si une seule ou plusieurs réponses sont attendues. Lorsque "plusieurs réponses" est précisé, cela signifie qu'il peut y avoir 2 ou 3 propositions correctes. Pour rappel, comme dans la version précédente du **code route**, il y a toujours au moins 1 réponse incorrecte parmi les choix proposés par le **QCM**.

Une simplification du vocabulaire et une variation des tournures de phrases :

Le langage technique est maintenant moins fréquent ou mieux expliqué. De plus, afin d'éviter toute confusion, **les détails importants de l'image sont souvent décrits dans la question**. Cependant, ces explications entraînent généralement des questions plus longues.

De nouvelles formulations sont utilisées dans les libellés des questions. **Parmi les différentes façons dont les questions peuvent être posées, il y a l'utilisation du participe présent "Tournant à droite..." et l'expression "Bénéficiaire du régime de priorité". Apprendre le Code de la route est conditionné par une certaine maîtrise du vocabulaire spécifique à la circulation routière.**

Des changements de points de vue :

Dans votre quotidien, vous êtes également un piéton, un cycliste ou même un utilisateur de trottinette et l'**usage des voies** vous est plus ou moins familier ! Il est crucial de comprendre les points de vue et les contraintes de chaque type d'usager pour favoriser une meilleure cohabitation sur la route. C'est pourquoi **les photos ou les vidéos peuvent maintenant être prises depuis le guidon d'un vélo, d'une trottinette ou d'une moto. Elles peuvent également être prises du point de vue d'un piéton ou d'un conducteur de poids lourd ou de bus. Lorsque c'est le cas, un symbole graphique apparaît** sur l'image de la question.

Des améliorations graphiques :

Les questions du code ont bénéficié d'une petite mise à jour ! **Elles ont été relookées avec l'ajout de cadres pour mettre en évidence les indices importants des questions. Vous pouvez également repérer un symbole d'épingle sur certaines photos ou illustrations. Il s'agit du symbole de la localisation**, représentant une petite goutte d'eau inversée. Il est utilisé pour préciser à quel type d'usager la question se réfère. De plus, une prise de hauteur a été opérée avec des vues aériennes faites à l'aide de drones. Elles sont utilisées notamment pour les questions concernant les règles de priorité et celles où l'on vous demande l'ordre de passage des véhicules (cf **chapitre véhicules circulation**).

L'ÉPREUVE THÉORIQUE MOTO (le code)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant la diffusion de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.

La formation théorique préalable au passage du permis moto catégorie A2

Vous devez avoir 16 ans minimum pour passer le code pour le permis A2. Cependant, l'épreuve n'est plus semblable à celle du permis voiture. **Depuis le 1er mars 2020, l'épreuve théorique est spécifique aux deux-roues** et c'est un passage obligatoire même si vous n'êtes plus un jeune conducteur et que vous avez réussi l'ETG (Épreuve Théorique Générale) moins de 5 ans avant le passage de l'examen pratique moto.

Le nouvel examen du code moto, baptisé ETM pour « Épreuve Théorique Moto », comporte une base inédite de questions axées autour de 9 thèmes :

1. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
2. Le conducteur ;
3. La route ;
4. Les autres usagers de la route ;
5. La réglementation générale ;

6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
9. Et enfin, les premiers secours.